



Demande de remboursement de voiture

Par **Iouo**, le **25/01/2010** à **08:55**

Bonjour,

je voudrais si possible avoir un renseignement, ma mère en 2005 m'a offert une voiture de 4000 euros, j'ai un frère qui demande le remboursement, es ce que je dois rembourser la totalite ou seulement sa part a lui, sachant que ma mère est en maison de retraite, mais n'a pas de souci financier pour regler l'hopital.

merci de me répondre, cordialement.